

**Vœu émis par le Conseil de Quartier Notre-Dame des Champs relatif à l'intégration de la rue Vavin dans sa partie entre la rue d'Assas et la rue Notre-Dame des Champs à la démarche « Paris Respire » le dimanche. (V062025020)**

Le Conseil du 6<sup>e</sup> arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2511-12 et L.2143-1 ;

Vu le règlement intérieur du Conseil d'arrondissement, et notamment son article 23 ;

Vu le règlement intérieur des Conseils de Quartier, et notamment son article 17 ;

- Considérant que l'espace public pour les piétons est insuffisant ;
- Considérant que la sécurité des adultes et des enfants serait améliorée ;
- Considérant que la RATP a déjà modifié le parcours des lignes de bus le dimanche ;

Vu le rapport présenté par ..... ;

Sur proposition et positions exprimées lors du Conseil de Quartier Notre-Dame des Champs durant la séance du 21 mai 2025 :

**EMET LE VŒU :**

- Que la rue Vavin dans sa partie entre la rue d'Assas et la rue Notre-Dame des Champs intègre la démarche « Paris respire » le dimanche.